

Représentants des personnels du lycée Claude Gellée  
[delegues-ca-cg@netcourrier.com](mailto:delegues-ca-cg@netcourrier.com)

Fédération de Parents d'élèves FCPE  
Fédération de Parents d'élèves PEEP

Epinal, le 27/05/2019

Mesdames et Messieurs,

Par ce courrier, nous voulons vous transmettre **nos inquiétudes à propos du projet « lycée 4.0 »** mis en place par la Région à la rentrée prochaine, dans tous les établissements de la Région Grand Est.

Ce courrier signé par tous les représentants des personnels n'est pas l'oeuvre de professeurs isolés. Il est le fruit de réflexions nourries, argumentées, échangées au cours de réunions riches et ouvertes sur ce sujet, auxquelles de nombreux collègues ont participé.

Voici les raisons qui nous incitent à vous écrire aujourd'hui à propos du « 4.0 »

Au plan de la **pédagogie**, nous regrettons tout d'abord qu'aucun bilan n'ait été tiré des expérimentations conduites depuis plus de deux ans sur le « lycée numérique ».

Une évaluation des pratiques aurait permis de mesurer l'éventuelle plus-value pédagogique apportée par l'utilisation de ces nouveaux outils. Si l'on s'en tient aux retours des collègues passés au numérique, on constate qu'ils sont souvent pour le moins critiques. De l'avis général, le travail sur manuel numérique est moins satisfaisant que sur manuel papier.

Les **problèmes techniques** rencontrés dans l'utilisation du numérique ont été fréquents et ne sont toujours pas entièrement résolus dans beaucoup d'établissements « pilotes ». Dans notre établissement, les travaux devant être menés pour la rentrée 2019 ne sont toujours pas engagés. Peut-on vraiment être sûrs que les équipements soient opérationnels en septembre ?

Au plan **éthique**, le projet suscite aussi nos interrogations. Il nous semble important de signaler que les contrats passés avec de grandes entreprises du numérique dont la prospérité repose sur le traitement des données que nous leur fournissons, pose question. Les **enjeux écologiques** ne sont pas non plus négligeables : à l'heure où la **sobriété** dans la consommation des biens numériques est de mise, l'offre d'ordinateurs portables à tous les lycéens qui possèdent déjà souvent smartphone, console, tablette ou ordinateur, peut sembler déraisonnable.

L'aspect **sanitaire**, enfin, éveille réellement notre inquiétude. Le projet d'installer des bornes wi-fi dans les établissements scolaires, alors que les recommandations officielles prônent sans ambiguïté les connexions filaires, laisse entendre que le principe de précaution, garanti par notre Constitution, est négligé. Les études récentes sur le danger des lumières bleues ou sur les risques psychosociaux liés à l'utilisation du numérique devraient aussi, à l'évidence, inciter à la prudence.

Tous ces sujets ont déjà été abordés en réunion, notamment en Conseil d'Administration. Nous n'avons obtenu **aucune réponse de la Région** sur ces sujets qui éveillent des questions légitimes.

Nous joignons à ce courrier celui que nous envoyons à notre Conseillère Régionale et à Mme la Rectrice, centré sur la question sanitaire.

Nous nous permettons aussi de vous envoyer quelques réflexions trouvées récemment dans la presse qui confortent notre position sur ce projet.

Bien cordialement,

Les représentants des professeurs du Lycée Claude Gellée